

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 5 juin 2017 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Rémi Robidoux et Florent Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard (absence non motivée)

Le siège no. 6 est vacant.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**17-06-05-4388**      **Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 5 juin 2017 à 19 h 04.

Adopté

**Séance ordinaire du lundi 5 juin 2017, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 31 mai 2017;
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en mai 2017;
  - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mai 2017;
- D) Période d'information du maire;
  - 
  -
- E) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017;

**10.2** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2017;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

- 20.1** Approbation – Contrat de réfection du Chalet de la piscine;
- 20.2** Autorisation – Achat d’un gazebo pour le Parc des Artisans du Textile;
- 20.3** Autorisation – Entente de location pour entreposage – Au Verger du Clocher;
- 20.4** Autorisation – Contrat à la firme EXP inc. pour les services-conseils professionnels relatifs au dossier des boues municipales;

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1** Autorisation - Demande de subvention au député de Huntingdon dans le cadre du Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal;
- 30.2** Autorisation - Demande de contribution - Fondation Éducative CVR;
- 30.3** Autorisation – Demande de contribution – Fondation Betty Riel ;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

Aucun sujet.

## **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

- 50.1** Approbation – Embauche du personnel temporaire pour la piscine municipale pour la saison 2017;
- 50.2** Approbation - Embauche du personnel temporaire pour le camp de jour 2017;
- 50.3** Approbation - Service des entraîneurs pour le soccer 2017;
- 50.4** Approbation – Service d’entraîneur pour l’activité Cheerleading 2017;
- 50.5** Approbation - Désignation d’un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de juillet à octobre 2017;

## **60. –VARIA**

- 60.1** Demande au ministère des Transports – Interdiction de stationner sur le chemin Fairview;
- 60.2** Installation de panneaux de stationnement de 90 minutes – Stationnement de la rue Prince;

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3** Madame Marielle Duhème:
- 70.4** Monsieur Florent Ricard:

**70.5** Monsieur Paul-André Ricard:

Levée de la séance

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**17-06-05-4389**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 5 juin 2017 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

**ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

**Rapport sur la situation financière au 31 mai 2017**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 mai 2017.

**Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 mai 2017**

**Comptes à payer –Mai 2017**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 mai 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

**Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mai 2017**

**Dépenses d'investissement – Mai 2017**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois d'avril 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

**Johanne Hébert, trésorière**

### **Période d'information du maire**

- Le Marche-O-Thon de la Fondation Betty Riel aura lieu le samedi 10 juin. Les fonds amassés serviront à défrayer le coût des transports pour les traitements de personnes atteintes de cancer.
- Des festivités pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste auront lieu le 24 juin prochain dans le parc Prince-Arthur.
- La Ville de Huntingdon en collaboration avec les municipalités de Dundee, Elgin, Godmanchester et Hinchbrooke organisent une journée de festivités pour les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Ces activités qui auront lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet prochain sur le terrain de la Foire, comprendront orchestres, jeux gonflables, magicien, souper au cochon braisé sous la tente et un feu d'artifice.

### **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument ainsi :*

M. Maurice Haineault, citoyen d'Hinchbrooke : Il demande quelles sont les nouvelles concernant l'entreprise Les Gâteries Jakers.

Le maire lui répond que pour l'instant leur bail n'a pas été renouvelé et que l'entente intervenue avec eux est respectée.

M. Jean-Louis Labb, citoyen de Godmanchester : Depuis plus d'un mois, il y a chaque jour des odeurs provenant des bassins d'épuration. Il demande ce que la Ville compte faire.

Le maire lui répond que la ville va mandater une firme pour vérifier la condition des bassins. Aujourd'hui, le ministère de l'Environnement est venu prendre des échantillons.

M. Jean Hébert, citoyen de Godmanchester : Il demande comment fonctionne le système d'épuration et quand les boues sont-elles vidées des bassins. Il mentionne que la Ville a l'obligation de vider les bassins à chaque cinq ans. Il demande aussi s'il y a eu des déversements provenant de Maison Russet au cours des deux dernières années. Il mentionne qu'il travaille depuis 16 mois chez Maison Russet et qu'il n'y a eu qu'un seul déversement provenant de cette entreprise.

Mme Annie Bergevin, citoyenne de Godmanchester : Elle demande à quel moment la Ville reçoit un rapport du ministère de l'Environnement concernant les boues dans les bassins. Elle mentionne aussi que le maire de la municipalité de Godmanchester

a offert son aide pour contrer les odeurs des bassins d'épuration, mais que celle-ci a été refusée par Huntingdon.

M. Jean Hébert : Il demande si la ville a un échancier pour régler les problèmes d'odeur provenant des bassins. Il mentionne qu'il est au courant que Maison Russet paie des gros montants à la Ville.

M. Jean Louis Labb; Il demande quelle sera la méthode utilisée pour la vidange des boues des étangs.

*Considérant que les questions du public portent essentiellement sur le sujet des boues municipales, le conseil devance l'adoption de la résolution du sujet inscrit au point 20.4 de l'ordre du jour.*

### **Contrat à la firme EXP inc. pour les services-conseils professionnels relatifs au dossier des boues municipales**

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a demandé à la Firme EXP inc. de déposer une offre de service concernant le plan d'action pour la vidange des boues présentes dans les étangs de la station d'épuration de la Ville;

**Considérant que** le mandat comprendra trois étapes, à savoir :

1. Rapport de situation présente et élaboration d'un plan d'action déterminant la technologie retenue, la méthodologie de pompage et la gestion des boues déshydratées. Ce plan d'action comprendra aussi l'estimation sommaire des coûts de la première opération de vidange et un échancier;
2. Rédaction d'un devis d'appel d'offres pour demande de soumission;
3. Élaboration d'un programme de suivi des opérations pour le personnel technique de la Ville.

**17-06-05-4390**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

**Que** le conseil municipal autorise l'octroi d'un contrat à la Firme EXP Inc pour un montant d'honoraires forfaitaire de 16 500 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

## **10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Adoption des procès-verbaux**

#### **Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**17-06-05-4391**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### **Séance extraordinaire du 29 mai 2017**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 29 mai 2017 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**17-06-05-4392**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 29 mai 2017 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## **20. CONTRATS**

### **Contrat de réfection du chalet de la piscine**

**Considérant que** le Conseil municipal désire réaliser certains travaux de réfection au chalet de la piscine;

**Considérant que** la compagnie Construction Michel Mongeon a déposé une soumission pour un montant de 18 991,40 \$ plus les taxes applicables pour les travaux suivants :

- Fourniture et installation du revêtement Smart Side pour le chalet et le cabanon des filtres;
- Fourniture et installation du bardeau de toit du chalet et du cabanon incluant fascia et soffite;
- Démantèlement des douches existantes et installation de 2 nouvelles en céramique;
- Disposition des débris.

**17-06-05-4393**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'octroyer** à la compagnie Construction Michel Mongeon, un contrat de réfection du chalet de la piscine au coût de 18 991,40 \$ plus les taxes applicables.

**Que** la dépense de 19 938,60 \$ soit financée de la façon suivante :

- À même le revenu perçu en 2015 du Club Rotary (poste budgétaire 55-169-15-000) pour une somme de 15 764,54 \$;
- À même le budget de réfection de la piscine (poste budgétaire 02-701-40-522) pour une somme de 4 174,06 \$;

Adopté

### **Achat d'un gazebo pour le Parc des Artisans du Textile**

**Considérant qu'**en 2016 la compagnie Gaz Métro a remis une somme de 21 323 \$ à la Ville de Huntingdon à la suite des travaux de prolongement du réseau gazier;

**Considérant que** la Ville désire aménager le Parc des Artisans du Textile en y installant un gazebo ;

**Considérant que** la Ville a demandé des soumissions pour l'acquisition d'un gazebo et que la compagnie Meubles de Jardin Brossard a présenté un prix budgétaire estimé à 18 100 \$ pour la gloriette et 4 800 \$ pour des rampes et frises (bas et haut) en acier galvanisé plus les taxes applicables, soit une dépense de 24 042,14 \$;

**17-06-05-4394**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'autoriser** l'achat d'un gazebo de la compagnie Meubles de Jardins Brossard selon le prix budgétaire représentant une dépense de 24 042,14 \$.

**Que** la dépense soit financée à même la contribution financière reçue de Gaz Métro pour une somme de 21 323 \$ et le solde à même le surplus affecté à l'aménagement des parcs.

Adopté

### **Entente de location pour entreposage – Au Verger du Clocher**

**Considérant que** l'entreprise Au Verger du Clocher (4349172 Canada Inc.), désire louer un espace d'entreposage d'une superficie approximative de 615 pi.ca. situé dans l'immeuble industriel du 4, rue Lorne, Huntingdon;

**Considérant** les discussions intervenues entre les parties;

**17-06-05-4395**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

**Que** le conseil autorise la signature d'un bail avec l'entreprise Au Verger du Clocher (4349172 Canada Inc.), suivant les termes et conditions inscrits au bail.

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

Adopté

### **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

#### **Demande de subvention au député de Huntingdon dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

**Considérant que** le député provincial de Huntingdon possède une enveloppe budgétaire dans le cadre d'un programme d'aide à l'amélioration du réseau routier pour les municipalités de sa circonscription ;

**Considérant que** la Ville doit effectuer divers travaux d'amélioration sur des routes à compétence municipale pour un coût approximatif de 17 000 \$;

**Considérant qu'**une demande de subvention au montant de 14 000\$ est sollicitée auprès du député de Huntingdon pour l'amélioration des rues Prince et Wellington sur le territoire de la Ville de Huntingdon ;

**17-06-05-4396**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'autoriser** la Ville à procéder à une demande de subvention au montant 14 000 \$ auprès du député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal.

Adopté

#### **Demande de contribution - Fondation Éducative CVR**

**Considérant que** le Conseil municipal désire contribuer à la Fondation Éducative CVR pour leur campagne de financement;

**17-06-05-4397**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière au montant de 100 \$ à la Fondation Éducative CVR d'Ormstown pour leur campagne de financement 2017.

Adopté

#### **Demande de contribution - Fondation Betty Riel**

*Le conseiller Denis St-Cyr déclare être en situation de conflit d'intérêts par sa situation de membre du conseil d'administration et*



*se retire de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** la Fondation Betty Riel organise un Marche-O-Thon qui aura lieu le 10 juin prochain afin d'amasser des fonds qui serviront à défrayer les coûts des transports de personnes atteintes du cancer et qui doivent suivre des traitements ;

**Considérant que** la totalité des fonds amassés sera utilisée pour les résidents de la MRC du Haut-Saint-Laurent par le biais de la S.A.B.E.C.;

**17-06-05-4398**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil accorde une contribution financière au montant de 250 \$ à la Fondation Betty Riel.

Adopté

#### **40. RÉGLEMENTATION**

Aucun sujet.

#### **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

*Le conseiller Rémi Robidoux déclare être en conflit d'intérêts à l'égard de la prochaine résolution et, conséquemment, se retire de la salle des délibérations.*

#### **Embauche du personnel temporaire pour la piscine municipale pour la saison 2017**

**Considérant** l'ouverture de la piscine municipale le 24 juin 2017;

**Considérant que** la Ville doit procéder à l'embauche de moniteurs pour les cours de natation de la saison estivale 2017 ;

**Considérant que** la Ville doit procéder à l'embauche de sauveteurs pour la surveillance des baigneurs pendant la saison estivale 2017;

**Considérant que** la Ville doit procéder à l'embauche d'un moniteur pour les cours d'AquaFun;

**Considérant que** la Ville désire poursuivre son plan de relève de sauveteurs entrepris avec Jeunesse Rural en forme en embauchant un aide-moniteur;

**Considérant que** le choix des étudiants a été sélectionné par le coordonnateur Samuel Julien;

**17-06-05-4399**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise l'embauche des étudiants suivants pour la piscine municipale pour la période estivale 2017 :

<b>Nom</b>	<b>Poste</b>
Cayla Smythe	Sauveteuse
Mathilde Montpetit	Sauveteuse et monitrice de natation
Audrey-Ann Marleau	Sauveteuse et monitrice de natation
Austin Bourgon	Sauveteur et aide-moniteur de natation
Trevor Robidoux	Aide-moniteur de natation
Allyson Lefebvre	Monitrice pour AquaFun

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02 701 40 141.

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi.

Adopté

### **Embauche du personnel temporaire pour le camp de jour 2017**

**Considérant que** le Camp de jour de la Ville de Huntingdon débutera le 26 juin 2017, et ce, jusqu'au 18 août 2017;

**Considérant que** la Ville doit procéder à l'embauche d'animateurs pour son camp de jour de la saison estivale 2017 ;

**Considérant que** le choix des étudiants a été sélectionné par le coordonnateur Samuel Julien;

**17-06-05-4400**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème**

**Appuyé par monsieur Rémi Robidoux**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise l'embauche des étudiants suivants pour le camp de jour de la période estivale 2017, selon les conditions de l'entente.

<b>Nom</b>	<b>Poste</b>
Joëlle Daoust	Coordonnatrice
Alice Choinière	Animatrice
Samuel Morin	Animateur
Cassandra Leduc	Animatrice
Noah Meilleur	Animateur
Marjorie Hurteau	Animatrice

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02 701 51 141.

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi.

Adopté

### **Services d'entraîneurs pour le soccer 2017**

**Considérant que** l'activité de soccer de la Ville de Huntingdon débutera le 30 mai 2017, et ce, jusqu'au 19 août 2017;

**Considérant que** la Ville doit obtenir les services d'entraîneurs-jeunes pour la saison estivale de soccer 2017;

**Considérant que** le choix des étudiants a été sélectionné par le coordonnateur Samuel Julien;

**17-06-05-4401**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard**

**Appuyé par monsieur Denis St-Cyr**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise l'octroi de contrat de service aux entraîneurs suivants pour les activités de soccer pour la période estivale 2017 à raison de deux (2) heures par séance pour une durée de 12 semaines;

<b>Nom</b>	<b>Poste</b>
Alice Choinière	Entraîneuse-jeune
Rose Choinière	Entraîneuse-jeune
Joëlle Daoust	Entraîneuse-jeune
Marjorie Hurteau	Entraîneur-jeune
Émile Laprise	Entraîneur-jeune
Cassandra Leduc	Entraîneuse-jeune
Samuel Morin	Entraîneur-jeune
Christopher Nieuwenhoff	Entraîneur-jeune

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02-701-70-499.

**Que** l'acceptation soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le contrat.

Adopté

### **Embauche du personnel temporaire pour l'activité Cheerleading 2017**

**Considérant que** l'activité Cheerleading de la Ville de Huntingdon débutera le 30 mai 2017, et ce, jusqu'au 19 août 2017;

**Considérant que** la Ville doit obtenir les services d'un entraîneur-jeunes pour l'activité Cheerleading 2017;

**Considérant que** le choix de l'étudiant a été sélectionné par le coordonnateur Samuel Julien;

**17-06-05-4402**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**

**Appuyé par madame Marielle Duhème**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise l'octroi d'un contrat de service d'entraîneur de Catherine Ouimet pour les activités de Cheerleading pour la période estivale 2017.

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02 701 80-499.

**Que** l'acceptation soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le contrat.

Adopté

**Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de juillet à octobre 2017**

**Considérant** qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge ;

**17-06-05-4403**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil nomme madame Marielle Duhème à titre de maire suppléant pour la période des mois de juillet à octobre 2017.

Adopté

**60. VARIA**

**Demande au ministère des Transports – Interdiction de stationner sur le chemin Fairview**

**Considérant** les plaintes reçues à propos des véhicules stationnés sur le chemin Fairview sur le territoire de la Ville de Huntingdon;

**Considérant** qu'il n'y a pas d'accotement sur les deux côtés du chemin Fairview et que conséquemment, les véhicules stationnés entravent la circulation et font en sorte que deux véhicules ne peuvent se rencontrer ;

**Considérant** que le chemin Fairview est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

**17-06-05-4404**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon demande au ministère des Transports du Québec d'interdire le stationnement en tout temps sur le chemin Fairview, de la rue Henderson à Lorne, situé sur le territoire de la Ville de Huntingdon.

**Que** des panneaux d'interdiction de stationnement soient installés afin de remédier à la situation.

Adopté

**Installation de panneaux de stationnement de 90 minutes au stationnement de la rue Prince**

**Considérant** que les usagers de la Caisse Desjardins, de la Société d'assurances automobile du Québec et des commerces du Centre-ville sont souvent dans l'impossibilité de se stationner dans le nouveau stationnement de la rue Prince;

**Considérant** que les employés du secteur du centre-ville privilégient, dorénavant, ce stationnement au lieu d'utiliser celui à l'arrière de la caserne des incendies;

17-06-05-4405

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon demande au département des travaux publics d'installer une enseigne indiquant une durée maximale de stationnement de 90 minutes, de 7h à 19h et du lundi au vendredi, au stationnement de la rue Prince.

Adopté

## **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**M. Denis St-Cyr :** Un plan d'affaires a été conçu pour le regroupement des Offices municipaux d'habitation. Une rencontre aura lieu le 15 juin prochain. Les travaux sur l'immeuble Joie de vivre devraient débuter d'ici peu.

Le Conseil intermunicipal de transport (CIT) devrait subir une fermeture complète d'ici peu.

**M. Rémi Robidoux :** L'aréna est toujours en attente d'une subvention du gouvernement provincial.

Le comité du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada travaille ardemment aux préparations des festivités qui auront lieu le 1<sup>er</sup> juillet prochain sur le terrain de la foire. Il y aura des jeux gonflables, des orchestres, un souper au cochon braisé et un feu d'artifice. L'entrée est gratuite.

**Mme Marielle Duhème :** Il y a de nouveaux membres au niveau du conseil d'administration des Habitations des Tisserandes. Des appartements seront de nouveau à louer.

**M. Florent Ricard :** Le Marché Fermier aura une rencontre la semaine prochaine. Un 5 à 7 pourrait avoir lieu, une fois par mois, pour vendre des consommations provenant des producteurs locaux.

**André Brunette :** Le Club Optimiste de Huntingdon organise son tournoi de golf pour le 11 juin prochain.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

17-06-05-4406

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 29.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière